

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

du 21/01/82
22022/07
DECRET N° 82/075 /MTPS.DGTFP.DFP/
Portant intégration et nomination de
Monsieur BAKKOLLO BAKER Bernard Marcel
dans les cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des Services Techniques
(Travaux Publics).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(I S A S :

D.B.

(/u la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement
de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP DU 21.6.1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut
commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
(/u le décret n° 62/130/RF du 9.5.1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les c
-
atégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du
3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 et 8;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.3.1967 règlementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196 du 5.7.1962 fixant les
échelonnements hiérarchiques des fonctionnaires;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret
n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;

(/u le décret n° 81/017 du 26/1/1981 relatif aux in-
térims des Membres du Gouvernement;

(/u la lettre n° 1868/MEN-DGEOC-DOB du 16 Juin 1981
du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier
constitué par l'intéressé;

(/u le Protocole d'Accord du 28-11-1980 signé entre
la République Populaire du Congo et la Roumanie;

DECRETE : .../...

ARTICLE 1er :- En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3. 1960 et du Protocole d'Accord du 28.11.1980 susvisés, Monsieur BAKEKOLO BAKER Bernard Marcel né le 31 Janvier 1949 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'ingénieur (Spécialité Electrotechnique) obtenu à l'Institut Polytechnique G.N.Asachi. IASI (ROUMANIE) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 :- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 21 Janvier 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines
et de l'Energie,

Rodolphe ADADA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP/DFP 3
- DFP/BST 1
- D.B. 3
- D.C.F. 1
- M.ME 1
- DG M 2
- DOSSIER 3
- PRESE (E) 1
- SGCM/BC 2

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction

COMMANDANT Benoît MOUNDELE-NGOLLO.-